



COLLÈGE  
DE FRANCE  
— 1530 — 2030 —

*Manifeste pour  
le cinquième centenaire  
du Collège de France*

*Sous le haut patronage de  
Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République*

# Cinq siècles de libre recherche

COLLÈGE DE FRANCE

11, place Marcellin-Berthelot

75231 Paris CEDEX 05

Tél : 01 44 27 12 11

[www.college-de-france.fr](http://www.college-de-france.fr)

Contact : [500ans@college-de-france.fr](mailto:500ans@college-de-france.fr)

*Rédigé à l'initiative du comité d'organisation des 500 ans  
du Collège de France, ce document présente l'esprit, l'ambition  
et les perspectives de cet anniversaire, dont la célébration honorera  
en 2030 une des plus anciennes institutions publiques de la Nation.*

## Le Collège de France : cinq siècles de libre recherche

Le Collège de France fait figure d'exception depuis cinq siècles. En activité depuis 1530 sans interruption – y compris pendant la Révolution – cet établissement est unique non seulement en France, mais dans le monde. Sa vocation, depuis le début, est d'aller « au-delà » : au-delà des vérités reçues, des bornes disciplinaires, des frontières géographiques. Ses enseignements sont délivrés sans condition d'accès et sans finalité de grade ou de diplôme. En présence et à distance, ses cours, dispensés en français, sont partagés par un public de plus en plus large à travers le monde. De la Renaissance au XXI<sup>e</sup> siècle, le Collège de France incarne la recherche ouverte au plein sens du terme, à la fois libre et restituée à la société.

Son identité, bien réelle, est aussi symbolique, en tant que clé de voûte du système de l'enseignement public et de la recherche française. Par son existence, il incarne la conviction que l'éducation à la pensée critique, le savoir et la culture pour toutes et tous sont des piliers essentiels de la démocratie, de l'égalité et de la cohésion sociale.

Son cinquième centenaire est l'occasion non seulement de faire le récit d'une réussite, mais aussi de comprendre les raisons de son succès, pour qu'il poursuive le projet qui lui a été confié depuis l'origine, porteur d'un double idéal d'émancipation et d'érudition. Car tout dans la physionomie du Collège de France est singulier. Mais justement, cette singularité, bien comprise, offre un modèle pour aborder les défis qui sont en train de transformer la recherche et l'enseignement, voire nos sociétés.

Le Collège de France, comme son nom l'indique, adopte un modèle de gouvernance autonome sous le signe de la collégialité : toutes les décisions sont prises par l'assemblée des professeurs, présidée par un pair, l'administrateur, élu par les autres professeurs et ensuite nommé, comme les professeurs eux-mêmes, par le président de la République. Chaque chaire jouit de l'autonomie la plus large. L'assemblée est donc seule responsable des orientations stratégiques de l'établissement. Cependant, étant donné que son enseignement est accessible à toutes et à tous gratuitement, l'activité du Collège de France se déroule sous le contrôle et sous les yeux mêmes de l'opinion publique. Le prestige dont il bénéficie constitue ainsi l'horizon dans lequel se déploie sa liberté académique. Le modèle a prouvé son efficacité : les résultats des recherches menées par les professeurs et leurs équipes, comme le reconnaissent toutes les évaluations nationales et internationales, sont d'une qualité exceptionnelle, tant en recherche fondamentale qu'en recherche appliquée. Le Collège de France compte aujourd'hui parmi les quarante-trois professeurs et professeures en activité un prix Nobel, deux médailles Fields, quatre médailles d'or du CNRS, deux prix Balzan, dix titulaires d'un projet financé par l'ERC, des lauréats d'autres prix prestigieux, et de nombreux membres de l'Institut.



## Les origines : une utopie réalisée

Le Collège de France est devenu une réalité parce qu'il est issu d'un rêve, celui d'un immense savant, Guillaume Budé, et d'un roi sensible aux arts, François I<sup>er</sup> : le rêve de transformer la société par la culture, grâce à l'enseignement de disciplines émergentes jusque-là négligées par les universités.

À l'origine, en 1530, la révolution fut de restaurer, par des lecteurs royaux, l'apprentissage des langues jusqu'alors délaissées : le grec, l'hébreu, en plus du latin, et par la suite les langues orientales. Ce choix visait à rendre les textes anciens, sacrés et profanes, accessibles de première main et à en renouveler l'interprétation critique. Parallèlement à l'enseignement des langues, un autre outil fondamental fut proposé, les mathématiques, pour mieux pénétrer les phénomènes naturels. La vocation à la connaissance de première main, et à sa transmission, accompagne le Collège, jadis royal, dès sa naissance.

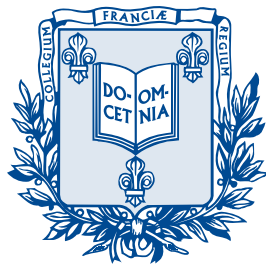
Les cinq professeurs nommés en 1530 sont devenus plus nombreux au fil des siècles, mais leur nombre demeure limité : ils sont aujourd'hui entre quarante et cinquante. De cette apparente limitation naît la force de l'institution, c'est-à-dire la nécessité et la possibilité de se renouveler en permanence. Les chaires ne reproduisent pas toujours le même intitulé. Lorsqu'un professeur prend sa retraite, la chaire vacante peut être attribuée à une discipline historiquement bien ancrée au Collège, en accueillant les nouvelles avancées qui s'y font jour, ou à une discipline émergente à laquelle il est important de faire une place. Chaque chaire, d'ailleurs, est modelée par le talent unique du professeur choisi.

Statue de Guillaume Budé, inspirateur du projet de création du Collège de France, par Louis Maximilien Bourgeois, 1883.

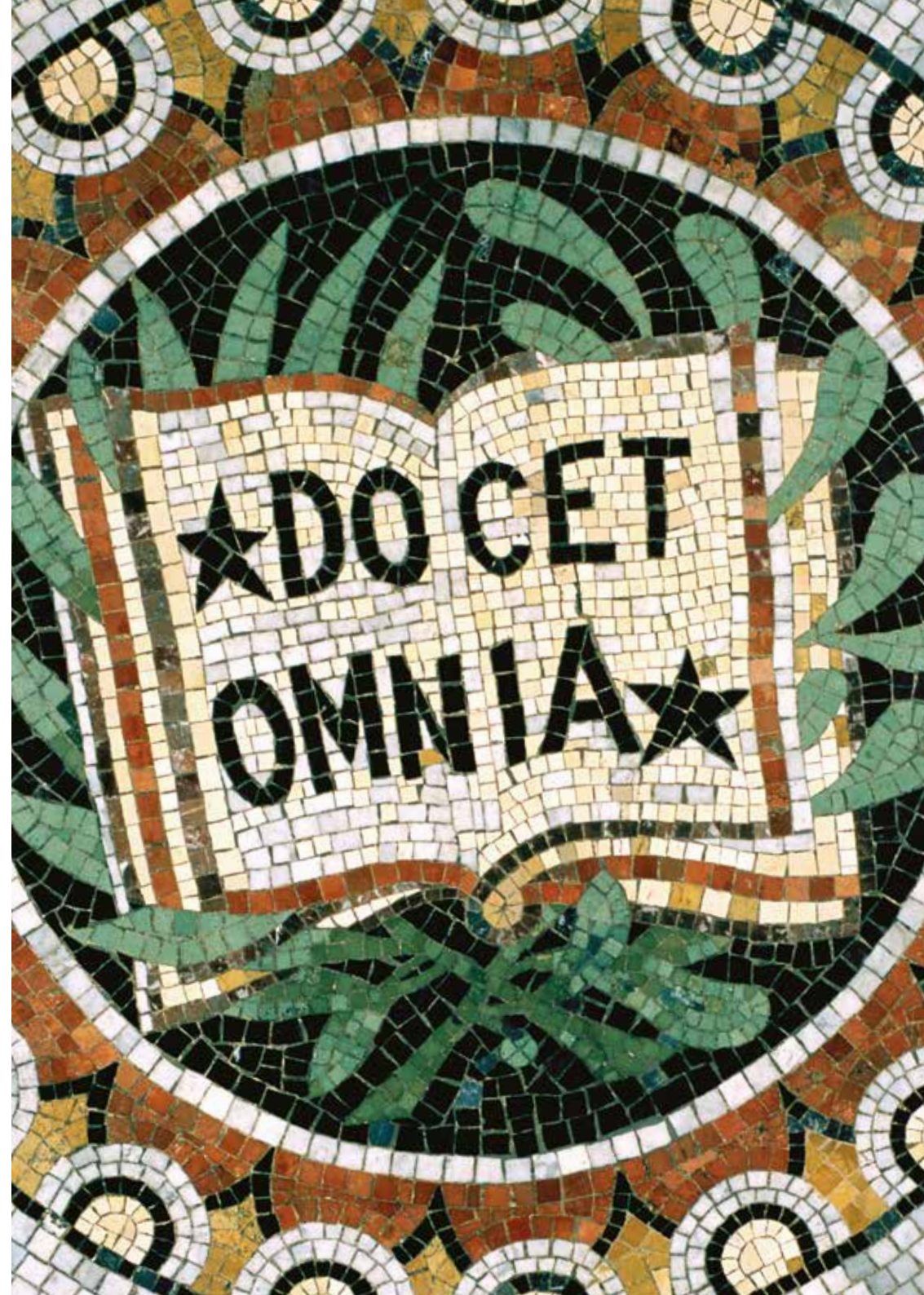
Les chaires du Collège de France s'étendent aujourd'hui sur un vaste ensemble de disciplines, structuré autour des domaines suivants : Mathématiques et Sciences informatiques ; Physique et Chimie ; Sciences de l'Univers ; Sciences de la vie ; Histoire et Archéologie ; Lettres, Arts, Langage, Philosophie ; Sciences sociales.

Afin de refléter l'état actuel des connaissances, l'enseignement s'appuie sur l'activité de recherche des professeurs mais aussi sur celle de tous les laboratoires associés aux chaires et soutenus par le Collège de France dans des disciplines variées.

Le blason d'azur au livre ouvert d'argent – attribué au Collège de France par Louis XIV en 1699 – porte la devise « *Docet omnia* », « il enseigne tout ». Cela signifie qu'au Collège de France tous les sujets peuvent être enseignés, sans crainte, sans exclusion, à la seule condition qu'il s'agisse de connaissances rationnellement vérifiables. C'est dire aussi que, par le renouvellement de ses chaires et grâce à la personnalité de ses professeurs, le Collège de France s'ajuste à l'évolution des connaissances, jouant un rôle crucial de sentinelle vigilante des avancées de la recherche. D'où sa capacité de ruptures épistémologiques continues, tout en maintenant une extraordinaire continuité dans le temps. Le Collège de France n'a pas besoin de se transformer en permanence pour demeurer à la pointe de l'innovation.



Le blason porte la devise sur un livre codex ouvert, placé au cœur d'un écu fleurdelysé en pointe et en cantons, cerné de lauriers et d'un tortil en latin.





## Vers 2030, les initiatives

Repenser les cinq cents ans du Collège de France répond au désir de voir plus loin : il s'agira donc de combiner rétrospection et prospection.

Mieux se connaître ; mieux se faire connaître ; partir de l'histoire pour se renouveler : voici les trois objectifs de cette autoréflexion collective, qui permettront aussi de dessiner l'évolution de l'établissement dans les années à venir.

Pour soutenir cette ambition, le Collège de France s'adresse à la communauté de ses soutiens et à tous les acteurs publics et privés soucieux de l'excellence de sa recherche et de sa liberté.

La difficulté de communiquer au public le rôle et le sens d'une grande institution est bien connue. En ce sens, étudier et communiquer sur le cinq-centième anniversaire du Collège de France, et en faire le point de départ de son évolution ultérieure, sera en soi une opération majeure de recherche et de transmission des savoirs. C'est d'autant plus nécessaire dans un paysage en profonde mutation : que sera le monde, et en particulier le monde de la recherche et de l'enseignement, en 2030 ? Ce sont des questions qu'il convient d'aborder sans perdre confiance dans la capacité des êtres humains à faire face rationnellement au changement.

Les initiatives seront pilotées par un comité de professeurs, présidé par le Pr Dario Mantovani, avec le support des services administratifs de l'établissement et de plusieurs institutions externes partenaires.

Les initiatives prévues sont de différents types : évolution des équipements des laboratoires ; renforcement de l'environnement de recherche ; travaux de rénovation et de restauration du patrimoine immobilier ; mise en valeur des bibliothèques, des archives et des éditions de l'établissement ; accroissement des modes de diffusion en faveur des publics ; recherches et communication sur l'identité passée et présente du Collège de France (expositions, conférences, projets artistiques, documentaires et publications).

Portail du Collège  
de France par  
l'architecte  
Jean-François  
Chalgrin, achevé en  
1778. Le fronton est  
l'œuvre du sculpteur  
François-Joseph Duret.

Six grands thèmes structureront ces initiatives :

### 1. Un patrimoine pour l'avenir

En 1610, Henri IV confia à l'architecte Claude Chastillon la construction d'un bâtiment pour les lecteurs royaux, pour faire du Collège une institution désormais « bâtie en pierres » et non plus seulement « bâtie en hommes », selon le mot de l'humaniste Étienne Pasquier. Depuis, son patrimoine immobilier n'a cessé d'être rénové : en 2024, a été inauguré l'Institut des Civilisations, rue du Cardinal-Lemoine. Ce développement a pu se faire avec le soutien et l'accompagnement constant des instances et finances publiques, mais aussi des donateurs et grands mécènes du Collège de France. Les célébrations seront l'occasion de lancer un nouveau plan ambitieux de rénovation architecturale, afin que de nouveaux mécènes puissent inscrire, aux côtés de l'État, leur nom dans les pierres du Collège, à l'instar de ceux de Louis XIII et de la régente Marie de Médicis gravés sur la première pierre posée en 1610, aujourd'hui exposée près de l'amphithéâtre principal du site Marcelin-Berthelot, dédié à Marguerite de Navarre.

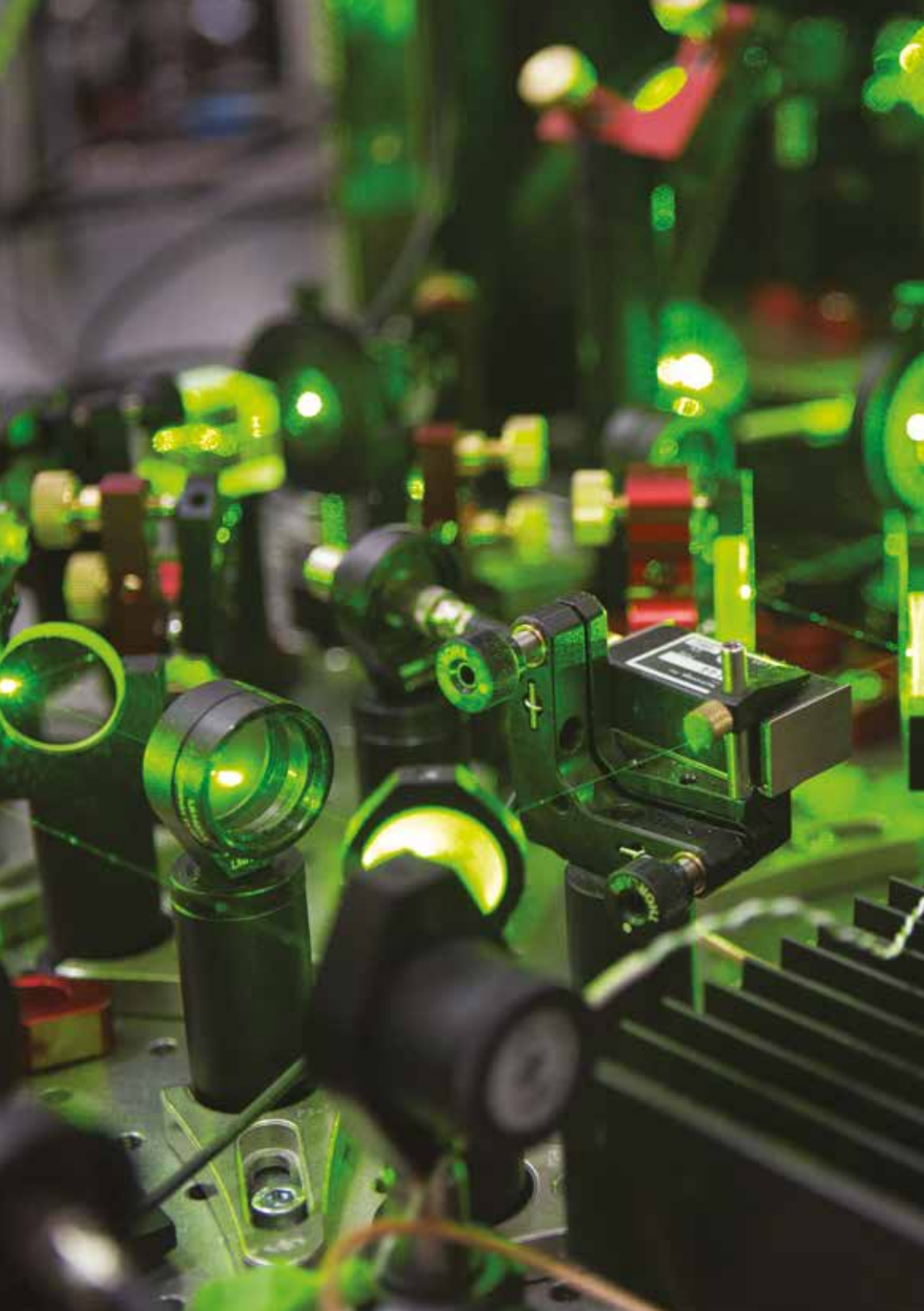
### 2. La simultanéité : les ruptures épistémologiques dans la continuité

L'objectif des célébrations, de présenter le Collège de France dans son identité actuelle, telle qu'elle a été forgée au fil du temps, nous place face à une simultanéité, c'est-à-dire à la présence d'une longue histoire dans un établissement à l'avant-garde des transformations disciplinaires. Il s'agira donc d'étudier le développement de certaines disciplines et de présenter leur influence sur les études actuelles. Les résultats seront présentés dans des expositions, à la fois scientifiquement rigoureuses et ouvertes au grand public, qui rythmeront les années à venir : de l'exposition sur la Préhistoire et sur Michel Foucault – l'une des figures emblématiques du Collège de France – à l'exposition finale, en 2030, sur *Le Collège de France de la Renaissance au XXI<sup>e</sup> siècle*.

Une histoire normative du Collège de France, qui manque jusqu'à présent, sera également publiée à cette occasion, grâce au recollement et à l'édition critique des statuts et règlements de 1530 à nos jours.

Vue du jardin  
de l'Institut des  
Civilisations.  
Architectes : agence  
Moussafir et François  
Cusson associé.





### 3. Le rayonnement

L'année 2030 constitue également un horizon important pour réaffirmer le lien qui unit le Collège de France à ses publics. Deux enquêtes menées en 2023-2024 sur les publics en présence et à distance montrent leur impressionnante variété et leur ampleur, ainsi que l'appréciation suscitée par les cours. Face aux changements en cours, il devra se montrer aussi novateur qu'il a pu l'être en se lançant il y a vingt ans dans la diffusion numérique de ses contenus : un choix qui permet à son enseignement de toucher non seulement le public fidèle qui fait du Collège de France une référence pour des générations de citoyens et de citoyennes qui en remplissent les salles de cours, mais aussi de faire rayonner la recherche en langue française dans le monde entier. Sur ce plan également, le cinq-centième anniversaire ne se limitera pas à la transmission d'une identité, mais constituera aussi un espace d'innovation : il faudra, avec l'appui des mécènes et des partenaires culturels, améliorer les conditions d'accueil du public en présence, enrichir l'offre audiovisuelle et, surtout, attirer à soi un public plus jeune et plus large, grâce à la promesse d'un savoir rigoureux et digne de confiance.

Laboratoires du  
Pr Jean Dalibard :  
montage optique  
pour le piégeage  
d'atomes par laser.

### 4. *Docebit omnia* : savoir, c'est faire advenir. Programme Jeunes Talents

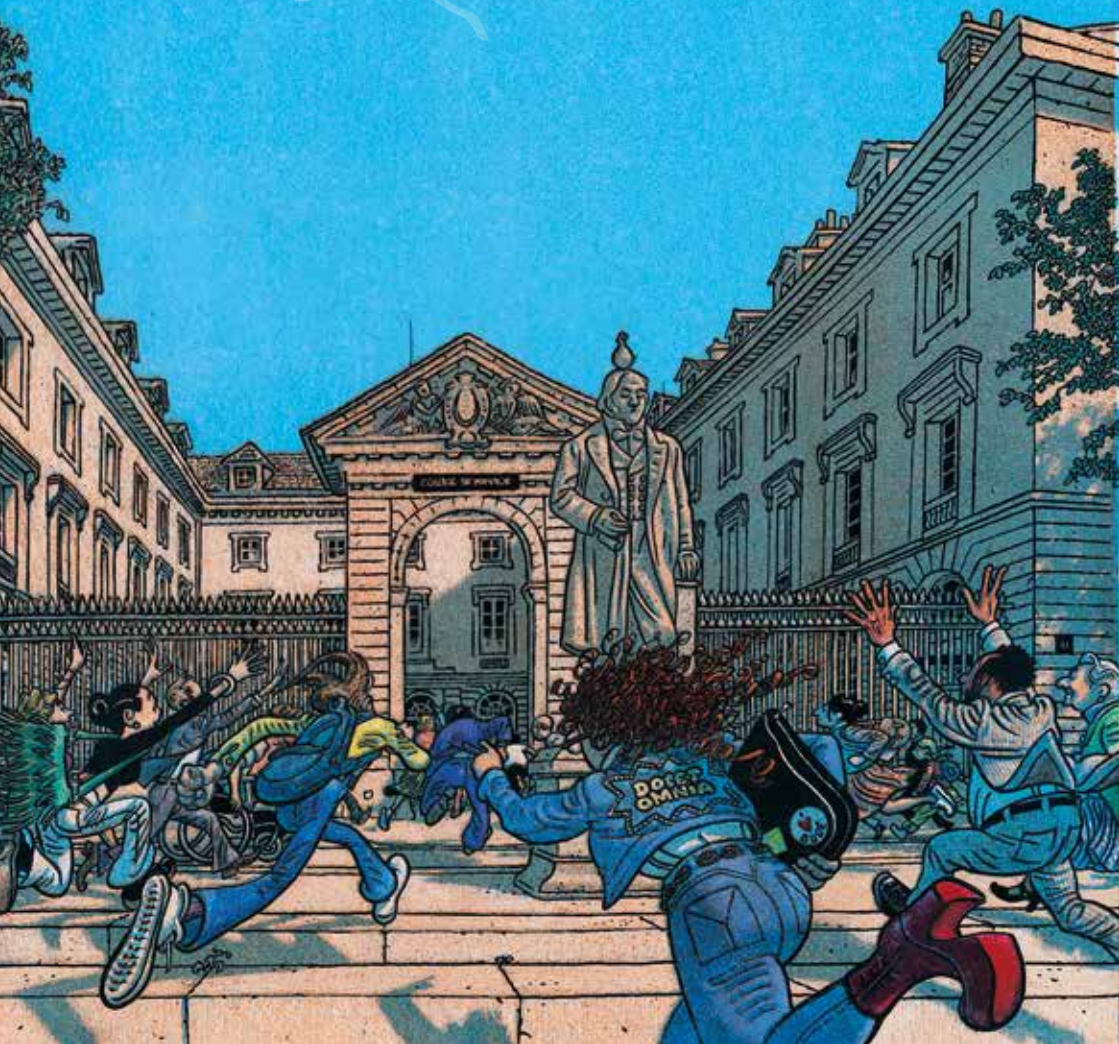
Depuis sa fondation, le Collège de France se distingue par une vocation unique : accueillir des chercheurs et chercheuses de renom à un stade avancé de leur parcours scientifique, pour y faire entendre une parole libre, novatrice, toujours tournée vers l'avenir de la pensée.

Dans cette logique d'excellence et de renouvellement, à l'occasion du cinq-centième anniversaire de sa fondation, le Collège de France propose d'instaurer une dynamique inédite au service de la recherche et de la transmission des savoirs : la création, à partir de 2030, d'un programme destiné à de jeunes chercheurs et chercheuses de grand talent. Il s'agit d'accueillir une nouvelle génération de scientifiques venue de tous les horizons disciplinaires, en lui offrant les moyens de conduire, au sein même du Collège de France, des projets personnels, innovants et porteurs d'avenir.

Les thèmes de recherche, par définition libres et ouverts à tous les domaines du savoir, seront définis par les chercheurs et chercheuses mêmes, à l'image de leur vision, de leur méthode et de

# Collège de France Courez savoir!

Accès libre et gratuit pour tous



leur ambition scientifiques, dans l'esprit d'indépendance propre à l'institution. Doté de moyens substantiels – une rémunération à la hauteur des standards académiques, une enveloppe pour la mobilité, un encadrement souple adapté à chaque chaire, qui, dans certains cas, pourra inclure des moyens financiers importants et la disponibilité d'un laboratoire spécialisé – ce dispositif vise un double objectif : offrir aux scientifiques émergents une expérience intellectuelle d'exception, au contact des professeurs et professeures du Collège de France, et injecter dans l'institution une énergie nouvelle, des idées audacieuses, des regards singuliers.

À terme, chaque lauréat donnera un cycle de conférences, conçu comme une manière de transmettre à son tour – au public, aux pairs, aux générations suivantes – le fruit d'un travail de recherche mené au sein de l'un des lieux les plus prestigieux du savoir au monde. En investissant dans la recherche émergente, le Collège de France demeure fidèle à sa vocation tout en lui ouvrant de nouveaux horizons : sa devise, *Docet omnia*, se projette désormais au futur – *Docebit omnia*.

## 5. Le Collège de toute la France

Situé à Paris, dans le Quartier latin qui a été le berceau des universités depuis le Moyen Âge, membre associé de l'Université Paris Sciences et Lettres, qu'il a contribué à fonder, tout en gardant son autonomie, notre établissement a vocation à devenir le Collège de toute la France. Tirant parti de leur vaste réseau de collaborations, les professeurs du Collège porteront, en 2030, leur enseignement dans toutes les régions françaises, et encourageront réciproquement la participation de collègues d'autres universités dans les activités du Collège de France.

## 6. Le Collège d'Europe

Si la vocation française du Collège de France sera renforcée, le parcours vers 2030 servira aussi à en faire le Collège d'Europe. Dès sa création, parmi les professeurs choisis par François I<sup>er</sup> figuraient deux étrangers, venant d'Italie, d'abord Agathias Guidacerius, ensuite Paul Paradis. Il s'agit de poursuivre un programme déjà entamé en réaction à la crise pandémique, alors qu'il était clair que la « boussole pour l'après » devait conduire au renforcement des liens européens comme moteur de la croissance nationale.

Affiche d'Emmanuel  
Guibert pour le  
Collège de France,  
2023.

L'objectif est donc de renforcer le plan déjà conséquent de relations avec les universités européennes, et d'accroître l'attractivité du Collège de France pour les meilleurs talents parmi les jeunes chercheurs et professeurs de tous pays.

## La force des mécènes

Repenser ces cinq siècles, c'est être convaincu que le Collège de France peut encore faire de l'histoire. Le Collège de France, nous l'avons constaté, n'a pas besoin de changer en permanence pour être toujours à la pointe de l'innovation. Mais pour garder son équilibre précieux, il ne doit jamais s'arrêter. Aujourd'hui, plus que jamais, un établissement capable de transmettre au plus grand nombre une information scientifique vérifiée et crédible est indispensable ; capable aussi de soutenir des disciplines rares et en même temps désireuse de s'attaquer à des problèmes structurels, comme le montrent notamment les initiatives « Avenir Commun Durable » et « Agir pour l'éducation ».

Fort de cette conviction, notre établissement est fier de s'adresser, grâce aussi à l'œuvre précieuse de la Fondation du Collège de France, à ceux et celles qui l'ont soutenu dans cette voie et qui entendent continuer à le soutenir. Et il se tourne aussi vers ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'engager une collaboration avec notre établissement, pour écrire de nouvelles pages de son histoire.

Globe terrestre de  
Grimm, adapté  
par Léonce Elie de  
Beaumont, réalisé  
entre 1850 et 1851  
(Allemagne, carton  
et papier en vélin).





# COLLÈGE DE FRANCE

— 1530 —

COLLÈGE DE FRANCE

11, place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris CEDEX 05

Tél : 01 44 27 12 11 - [www.college-de-france.fr](http://www.college-de-france.fr)

Contact : [500ans@college-de-france.fr](mailto:500ans@college-de-france.fr)